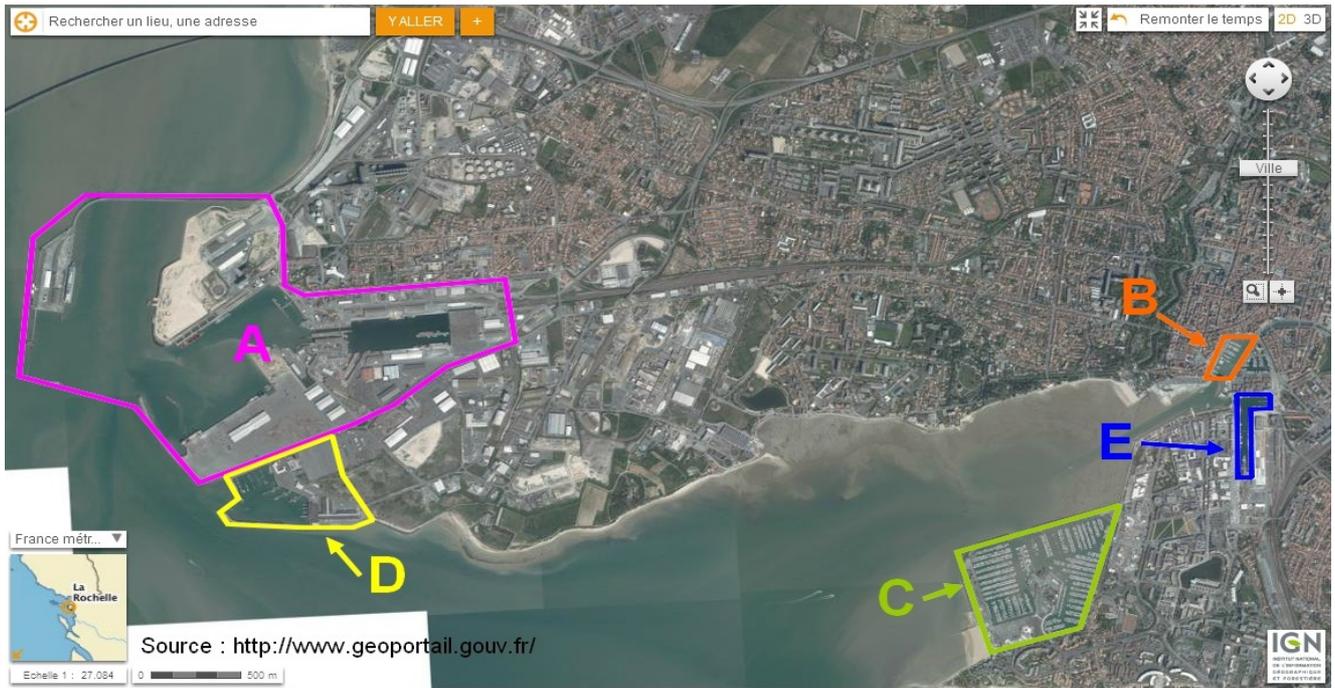


Les ports de La Rochelle



	Lettre repère du document photographique
<p>Le Vieux-Port de La Rochelle est le port historique de la ville. C'est grâce à ce port que La Rochelle prit de l'importance durant la Guerre de Cent Ans. Il poursuivit son développement avec la découverte de l'Amérique. Au XVIIe et au XVIIIe siècles, plus de la moitié du trafic colonial vers la Nouvelle-France est parti du vieux port de La Rochelle.</p>	
<p>Au cours du XIXe siècle, le vieux port devient trop étroit pour accueillir les navires de commerce. On décide en 1862 de creuser un bassin extérieur : c'est le bassin des chalutiers. Une porte-écluse permet d'accéder à marée haute au chenal et un pont tournant permet la communication entre Le Gabut et La ville en bois. C'est au bord de ce bassin qu'est construit l'encan, bâtiment dans lequel on entrepose le poisson provenant de la pêche pour le commercialiser. C'est aujourd'hui le palais de congrès.</p>	
<p>Afin de pouvoir faire venir des navires de plus en plus gros sans être tributaire des marées, on construit le port de la Pallice. Il est inauguré en 1890. Il se caractérisera longtemps par ses lignes régulières avec l'Afrique et la part importante d'importation de bois dans son trafic. Il transite aujourd'hui dans ce port industriel de nombreux produits (hydrocarbures, céréales, sables, bois, pâte à papier) et marchandises diverses. La Pallice dispose d'un terminal passagers qui accueille régulièrement, à la belle saison, des paquebots de croisière.</p>	
<p>Le port des Minimes a été réalisé en 1970 et agrandi en 2014. Il est situé à l'entrée du chenal qui mène au vieux port. C'est un port de plaisance qui peut accueillir près de 5000 bateaux, ce qui en fait un des plus grands ports de plaisance d'Europe.</p>	
<p>Afin d'avoir des installations plus modernes pour la commercialisation du poisson et de pouvoir accéder au port à toute heure du jour ou de la nuit, le port de pêche de Chef de Baie est ouvert en 1994. A partir de cette date, les bateaux de pêche ne vont plus au bassin des chalutiers qui accueille désormais des bateaux de plaisance.</p>	